

# Castres

in *Magazine*

**On sort !**

## **Trophée du Sidobre**

**Dossier**

**Les règles de bon voisinage**

**Dans la ville**

**Campus Chartreuse**





## Sommaire

- 4 en images
- 5 dans la ville
- 6 Castres change
- 7 dossier
- 10 on sort !
- 12 pratique
- 14 tribune libre

### Ville de Castres

**Téléphone :**  
05 63 71 58 58

**Mail :**  
mairie@ville-castres.fr

**Internet :**  
www.ville-castres.fr

Ce numéro a été tiré à 26 700 exemplaires.

N° ISSN : 1 148 5760

**Directeur de la publication :**  
Pascal Bugis

**Rédacteur en chef :**  
Sandrine Serrano

**Rédaction et photos :**  
Éric Fournier,  
Simon Galinier

**Mise en page :**  
Christian Camus,  
Sylvie Escaffre

**Suivi administratif :**  
Mylène Calas,  
Julie Valentin,  
Mathilde Viel De Saint Just,  
Laurane Viguié

**Vidéos :**  
Matthieu Vaujour

**Service Communication**  
**Mairie de Castres,**  
BP 10406 - 81108 Castres Cedex  
Tél. 05 63 71 58 41  
E-mail : communication@ville-castres.fr

**Photogravure et impression :**  
L'Atelier Print - Reliefdoc  
41 rue Georges Ohnet, 31200 Toulouse  
www.imprimerie-reliefdoc.com

**Régie publicitaire :**  
Dixicom  
Tél. 04 67 02 68 68 - www.dixicom.com

**Dépôt légal :** fin d'année

**La distribution de Castres magazine est assurée par La Poste.**

**Si vous ne le recevez pas, appelez le 05 63 71 58 41**

Couverture : Trophée du Sidobre

## COMMERCE

# Quand l'éphémère devient durable

"Le Tremplin porte vraiment bien son nom", se félicite Mercedes Bonal, une des responsables de l'association Entrée libre, avec Gilbert Bonal et Sylvain Boutiere.

Située au 16 rue Frédéric-Thomas, l'une des trois boutiques éphémères de la Ville a permis, en effet, à ce collectif d'artisans-créateurs de transformer l'essai en s'installant de manière permanente en centre-ville, à deux pas de là, au 14 rue Frédéric-Thomas. "Pendant 6 mois, le Tremplin a été une superbe vitrine qui nous a permis de mettre en avant et de faire connaître notre travail. Les retours ont été extrêmement positifs et nous avons réussi à nous constituer une belle clientèle", souligne-t-elle. "Par chance, un local commercial se libérait juste à côté et nous avons pu déménager dans la foulée, ce qui nous a permis d'assurer une continuité d'activité."

Une décision vue d'un bon œil par le service Vie Urbaine et Sécurité Publique de la Ville, en charge des boutiques éphémères. "On se réjouit de voir que cette expérience a été concluante et leur a servi de tremplin pour sauter le pas et s'installer de façon pérenne en centre-ville." Sous forme de permanences, cette vingtaine d'artisans, créateurs, artistes et producteurs du pays de Cocagne se relaient ainsi, du mardi au samedi de 10h à 18h30, pour animer des ateliers



et vendre leurs réalisations. La palette est large : confitures, soupes, biscuits et condiments faits maison, boisson naturelle au gingembre, savons à froid, créations en bois, en cuir, en céramique ou en résine époxy, bijoux, livres sculptés et pots décoratifs personnalisables, cadres à message, tentures et suspensions en macramé... Mais il reste encore des étagères disponibles pour des porteurs de projets qui souhaiteraient candidater. Adressez un mail à entree-libre81@gmail.com, avec une courte présentation de votre travail, deux ou trois photos de vos créations et vos liens de site ou de réseaux sociaux.

### Entrée libre

Du mardi au samedi, de 10h à 18h30  
14, rue Frédéric-Thomas

 EntreeLibre81

 entreeLibre81@gmail.com

### Quatre nouveaux artistes au Tremplin

En raison d'une forte demande du public, la boutique éphémère Le Tremplin s'est transformée, à nouveau, en galerie d'art pour accueillir, jusqu'au 31 août, l'exposition collective de quatre artistes : la sculptrice Véronique Guillon-Costes, la photographe Emmanuelle Savary, le calligraphe Christian Brotons et le dessinateur Francis Barthe-Rolland.

"Des compétences aussi diverses que complémentaires et une multitude d'univers et de sensibilité qui auront de quoi ravir les visiteurs", promet la responsable artistique Ascension Martinez.

### Galerie d'Art Le Tremplin

16 rue Frédéric-Thomas / du mardi au samedi : 10h-12h et 14h-19h

 LeTremplinGalerie - Collectif



Brocante

Le premier Dimanche de la brocante de la saison a attiré de nombreux visiteurs, le 16 mars, sur la place Jean-Jaurès.



Habitat, loisirs et vin

80 exposants étaient présents au Salon de l'Habitat, des Loisirs et du Vin, lors d'une nouvelle formule qui a rencontré le succès escompté au Parc des expositions.



Musée Goya

Des lectures poétiques autour du célèbre peintre Mariano Fortuny ont eu lieu dans le cadre du Printemps des poètes.



Salon de la BD

Le 1<sup>er</sup> salon de la BD, avec comme parrain Jean Bastide dessinateur de *Boule et Bill*, s'est tenu les 8 et 9 mars dans le hall du cinéma.



Minéralogie

Le Salon des minéraux, fossiles et bijoux s'est déroulé les 8 et 9 mars au Parc des expositions.



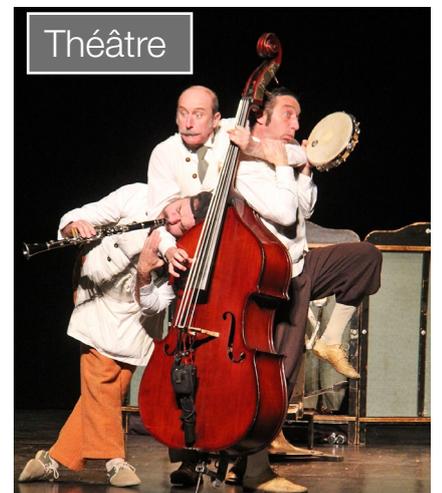
Danse

La compagnie Motionhouse s'est produite le 7 mars sur la scène du théâtre municipal avec le spectacle *Three*.



Gymnastique

172 enfants de 6 à 16 ans ont participé au challenge Jean-Pierre Pujol, au gymnase René-Ferran.



Théâtre

Les clowns musicaux italiens de la *Nuova Barberia Carloni* ont été unanimement salués par le public castrais.



INDUSTRIE

## Le futur siège social de Pierre Fabre à La Chartreuse

Le directeur général des Laboratoires Pierre Fabre, Éric Ducournau a dévoilé les contours du Campus Chartreuse, qui va accueillir d'ici fin juin le siège social du groupe pharmaceutique, jusque-là basé à Paris. Situé rue Albert-Calmette, ce bâtiment de 10 000 m<sup>2</sup> hébergera l'ensemble des fonctions supports du groupe, comme les ressources humaines ou les finances, ainsi que la branche Pierre Fabre Médicaments.

650 collaborateurs, issus essentiellement des sites actuels du Sidobre et des Fontaines, profiteront de ce nouvel outil de travail moderne et collaboratif. Il intègre un atrium desservant des open spaces, avec 480 postes de travail sans cloison,

séparés par des patios. Un système de "flex office" sans bureaux attitrés, conçu pour s'adapter au télétravail. Des cabines et des salles de réunion sont également prévues.

Engagé dans la certification Haute Qualité Environnementale (HQE), conçu en ossature bois et équipé de la géothermie et de panneaux solaires pour tendre vers une autonomie énergétique, cet ensemble comprendra également un restaurant d'entreprise, une salle de sport et un espace dédié aux conférences et aux formations. Le coût du chantier s'élève à 25 millions d'euros, avec une subvention de 200 000 euros de la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet.

SPORT

## Les espoirs du Castres Athlétisme

L'avenir de l'athlétisme français se trouve peut-être chez nous. En effet, le Castres Athlétisme brille de mille feux, au niveau national, dans les catégories jeunes. Dans le sillage des demi-fondeurs Flavin Szot et Valentine Bastide, qui poursuivent leur évolution à Paris ou de l'ex-heptathlonienne Shannon Izar désormais internationale de rugby à XV et à VII, d'autres jeunes talents portent fièrement les couleurs castraises.

À commencer par Rémi Mourié, sacré champion de France cadet pour la seconde année consécutive, grâce à un saut à 7,46 mètres. Recordman de France cadet du lancer de disque, Samuel Conjungo (18 ans) a également conservé son titre national chez les U20, grâce à un jet à 56,56 m, la meilleure performance européenne de la saison chez les juniors. Désormais conjointement encadré par son père Michaël Conjungo, entraîneur des lancers du Castres Athlétisme qui a participé à trois JO avec la République centrafricaine, et à Lyon par Loïc Fournet, référé-



© photographie73

rence de la discipline, il vise désormais une médaille aux championnats d'Europe U20 au mois d'août en Finlande.

Un autre athlète castrais s'est illustré à Salon-de-Provence : le lanceur de javelot Jules Vidal qui a fait preuve d'une "étonnante régularité", selon son entraîneur, pour s'offrir la médaille de bronze, avec un lancer à 56,88 m. On n'oublie pas le vétéran Jean-Marc Laffage, double champion de France Masters sur 200 et 400 m. De bons augures avant le meeting national des lancers les 11 et 12 juillet au stade du Travet.

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,  
DONNEZ VOTRE SANG !

## Don du Sang

L'EFS organise une collecte de sang en avril au parc des expositions, le **lundi 28, de 10h à 15h**, et les **mardi 29 et mercredi 30, de 13h30 à 18h30**.

EN BREF

## Régulation des urgences au CHIC

Depuis le 3 mars, l'accès aux urgences du Centre hospitalier intercommunal est régulé. Avant de vous présenter à l'accueil des urgences, il est obligatoire d'appeler le 15 ou le 116 117, tous les jours de 18h30 à 8h30. Une réponse vous orientera vers le parcours de soins adapté à votre situation.

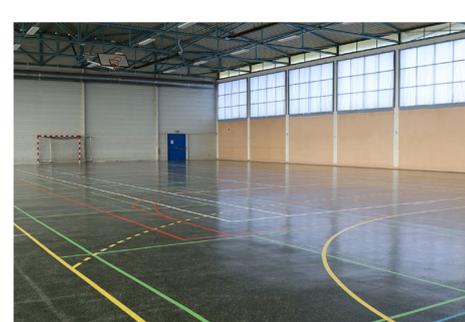
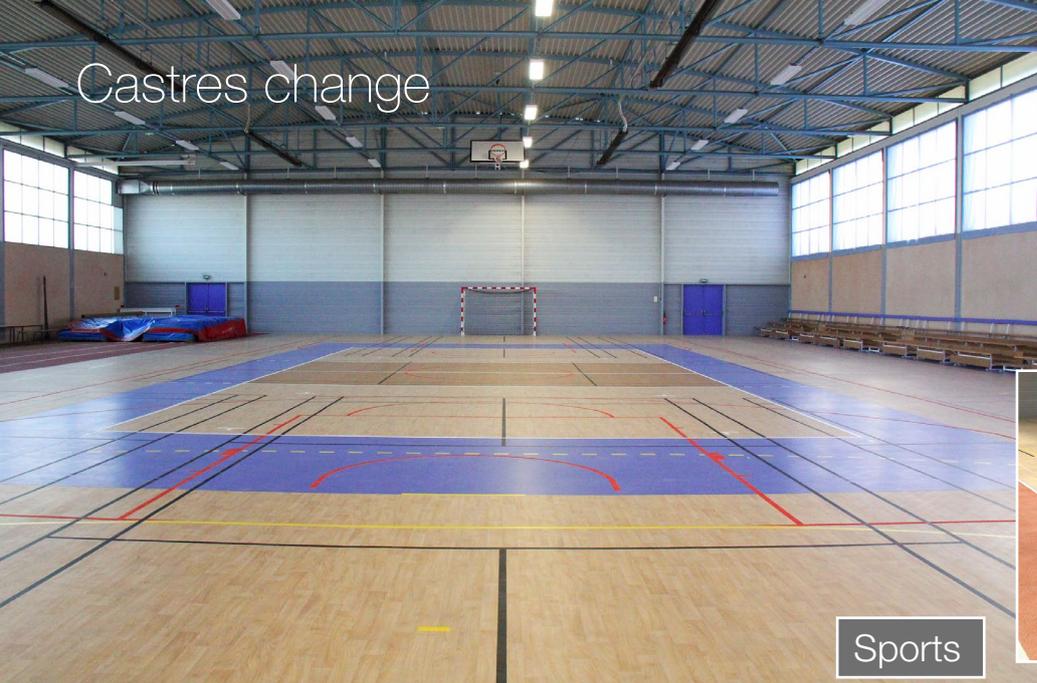
## Journée détection à l'USCF

L'US Castres Football organise une journée de détection le 12 avril au stade du Travet. De 14h à 16h pour les U14 et U15, nés en 2012 et 2011 et de 16h15 à 18h15 pour les U16 et U17, nés en 2010 et 2009. Inscription obligatoire au 06 89 26 12 04.

## Application France Identité

France Identité est un service qui permet de prouver son identité. Gratuite et facultative, l'application fonctionne grâce à la nouvelle carte d'identité électronique (CNIe). Pour cela, il faut avoir un smartphone compatible et être majeur. L'identité numérique peut être certifiée auprès du service Population/affaires générales au Centre municipal de l'Arsenal - 1 chemin de la Poudrerie, du lundi au vendredi de 8h à 12h15 et de 13h30 à 17h sans rendez-vous. Les administrés doivent auparavant s'être enregistré sur l'application France Identité.

## Castres change



Ancien sol



Sports

Héritage des JO de Paris, un nouveau revêtement a été posé au gymnase du Travet, pour le plus grand bonheur des clubs de volley, badminton et handball.

## Mur d'eau



Les travaux d'entretien du mur d'eau sont achevés, place de la République.

## Élagage



Les platanes de l'allée Alphonse-Juin ont été taillés.

## Borde Basse



Les travaux préparatoire pour la création d'une ombrière photovoltaïque au-dessus des terrains de tennis et de padel ont débuté.

## Eaux de Castres-Burlats

En bordure de la N126, la SPL Eaux de Castres-Burlats construit un bassin d'orage sur le réseau unitaire (eaux usées et eaux de pluie). D'un volume utile de 1 500 m<sup>3</sup>, cet ouvrage a pour but de limiter les volumes déversés en milieu naturel lors de fortes pluies. Ces travaux de 3 millions d'euros sont financés avec le concours de l'Agence de l'eau Adour-Garonne à hauteur de 1 592 659 €.

# BIEN VIVRE AVEC MES VOISINS : LES RÈGLES À NE PAS OUBLIER

Tailler sa haie, entretenir son terrain, ne pas brûler ses déchets, éviter les nuisances sonores, olfactives ou visuelles... Certaines règles de civisme et de bon sens peuvent vous paraître évidentes, mais elles ne le sont pas pour tous. Les actions de la collectivité sont nombreuses : elle déploie ses services, aménage l'espace public, participe au maintien de la sécurité aux côtés de la police nationale et veille à la propreté et à la salubrité par l'intermédiaire notamment d'Allô Mairie. Mais pour que tout le monde puisse bénéficier d'un cadre de vie agréable, cela nécessite et engage aussi la responsabilité de chacun, dans ses gestes quotidiens. C'est l'enjeu pour avoir une ville, propre et agréable, et où il fait bon vivre. Et ce n'est pas seulement une question de respect mutuel, mais aussi une obligation légale, car certaines pratiques sont verbalisables.

## VigiCastres : un service qui sécurise votre quartier



Depuis 2023, la Ville a lancé le dispositif **VigiCastres** pour lutter contre les cambriolages et l'insécurité. En vous inscrivant à celui-ci, vous êtes informés en temps réel en cas de présences suspectes dans votre quartier et devenez acteur de la vigilance citoyenne. Si vous êtes témoins d'un cambriolage ou d'un grave problème de sécurité publique, de comportements suspects dans votre quartier, appelez le **05 63 71 58 55**.

Vous ne devez en aucun cas vous substituer aux forces de l'ordre. La Police municipale, qui assure ce dispositif tout au long de l'année, enverra une brigade sur site pour vérifier la situation. Si nécessaire, une alerte-vigilance pourra être transmise aux habitants du quartier inscrits sur **VigiCastres**, par message vocal, pour les prévenir du risque existant et des mesures de prévention à prendre. Dans tous les cas, qu'une alerte soit déclenchée ou non, vous serez tenu informés par les agents de l'issue de votre signalement. Vous pouvez-vous inscrire sur [ville-castres.fr](http://ville-castres.fr) ou auprès de la police municipale à l'accueil du 3, allée Alphonse-Juin ou au poste de Lameilhé.

## Services : les numéros utiles

**Allô Mairie :**  
05 63 71 58 58

**Service Vie urbaine – Sécurité publique :**  
05 63 71 59 64

**Service Objets trouvés :**  
05 63 71 58 51

**Service Urbanisme :**  
05 63 71 57 43

**Service Gestion des déchets et collecte des encombrants :**  
05 63 73 51 00

## Des règles pour les terrains mitoyens...

Une distance minimale est à respecter en fonction de la hauteur de la plantation :

► hauteur de haie inférieure ou égale à 2 m : distance de 0,5 m minimum de la limite de propriété,

► hauteur de haie supérieure à 2 m : distance de 2 m minimum de la limite de propriété.

Des prescriptions particulières peuvent être mentionnées dans le Plan local d'urbanisme (PLU).

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service Urbanisme au 05 63 71 57 43 ou [urbanisme@ville-castres.fr](mailto:urbanisme@ville-castres.fr).



## ...En bordure de domaine public

La limite entre une propriété privée et la voie publique communale est fixée par un "arrêté individuel d'alignement".



Si vous êtes propriétaire d'un terrain en bordure de domaine public, vous pouvez demander cet acte d'alignement à tout moment, et particulièrement lorsque vous envisagez de réaliser des travaux tels que la pose d'une haie ou d'une clôture. Avant débuter vos travaux, il est nécessaire de prendre connaissance des prescriptions du Plan local d'urbanisme qui peut interdire ou imposer un certain type de clôture.

## Pensez à tailler...

Afin de garantir la sécurité et la bonne circulation de tous, chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres, arbustes ou haies en bordure des voies, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux, y compris la visibilité en intersection de voirie. Les branches et haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable. Elles ne doivent pas non plus entraver les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone. Les travaux d'élagage sont à la charge des propriétaires, et les déchets doivent être enlevés immédiatement.



## ...Sauf en période de reproduction

À partir de mi-mars, la saison de reproduction et de nidification des oiseaux commence. Pour ne pas les déranger ou les déloger pendant cette période cruciale de leur cycle de vie, il est fortement recommandé d'éviter la taille des haies et l'élagage des arbres du 16 mars au 15 août. L'enjeu est de taille, car 32 % des espèces d'oiseaux nicheurs sont actuellement menacées d'extinction en France selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Outre les oiseaux, de nombreuses espèces présentes dans la haie sont protégées, comme les amphibiens, les insectes et les mammifères.

## Non aux dépôts sauvages...

Gravas, épaves, déchets : si l'accumulation d'objets divers sur une propriété constitue une atteinte à la salubrité publique, par exemple en provoquant des nuisances olfactives ou visuelles, en représentant un risque d'incendie ou de pollution des sols ou de l'eau, ou encore en attirant des nuisibles, la Ville peut, en application de l'article L.541-3 du Code de l'environnement, ordonner

au détenteur de ces objets de s'en débarrasser, selon les réglementations en vigueur



## ...Et à l'habitat indigne ou insalubre !

Lorsqu'un logement présente un danger pour la sécurité ou la santé des occupants, une procédure d'insalubrité peut être engagée. Cela va de l'obligation de travaux à l'évacuation. Cette procédure peut être lancée à la demande des propriétaires ou des locataires. Parallèlement, la Ville a signé une convention avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) afin de lutter

contre les "marchands de sommeil" qui louent des logements indignes.



## Travaux : des règles simples de savoir-vivre



Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers, susceptibles de générer des nuisances, sont réglementés par arrêté préfectoral. L'utilisation d'outils ou d'appareils à moteur thermique, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies

mécaniques et autres matériels, n'est autorisée que :



- **du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 20h**
- **les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 20h**
- **les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.**

## Nuisances sonores



De jour ou de nuit, l'auteur d'un bruit qui trouble, de manière anormale, le voisinage peut être sanctionné. Cela concerne les nuisances sonores provoquées par une personne (cris, chants...),

par un appareil (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager, pots d'échappement...) ou par un animal

(abolements excessifs...). Pour tout problème de tapage diurne ou nocturne, contactez la Police municipale au 05 63 71 58 55 ou la Police nationale au 05 67 87 72 11.

## Stop au brûlage des déchets !



Le brûlage des déchets et des végétaux est strictement interdit sur l'ensemble du département par arrêté préfectoral, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Les déchets verts, secs ou humides, doivent être

compostés sur place, broyés ou déposés en déchetterie. La Communauté d'agglomération met également en place dans chaque quartier, au printemps et à l'automne, des bennes vertes spécialement destinées aux déchets de tonte

ou de taille (*voir p.13*). La personne qui brûle des déchets verts encourt une amende de 750 €. Cette sanction concerne également la personne qui met à disposition ou vend un incinérateur pour éliminer les déchets verts.

## Pour signaler un problème sur le domaine public : Allô Mairie



**Allô Mairie**, c'est le service de réaction rapide pour les petits tracas du quotidien, notamment en matière de propreté et de sécurité. Dépôts sauvages, détritres sur la voie publique, tags, vitre cassée à l'arrêt de bus, défaut d'éclairage public... la Ville a érigé pour principe le fait d'intervenir immédiatement, pour éviter tout effet de banalisation et de propagation. Dans une démarche

d'écoute et de proximité du service public, c'est un outil précieux pour lutter contre la dégradation du cadre de vie. Quelle que soit la nature du problème, vous pouvez appeler le **05 63 71 58 58**. Une fois que l'appel est pris en compte, l'équipe technique d'**Allô Mairie** entre immédiatement en action lorsqu'il s'agit d'une intervention légère. Par exemple, ils peuvent intervenir pour

détruire des nids de frelons, lorsqu'ils sont actifs et sur le domaine public ou récupérer des cadavres d'animaux sur la voie publique. Si l'intervention nécessite des travaux plus importants, les agents municipaux procèdent à une éventuelle mise en sécurité et transmettent aux services compétents qui programment une intervention, dans une logique de transversalité.

on sort !

## SPECTACLES

### Open Mic

Scène ouverte rap & musiques urbaines - Gratuit

### Lo Bolegason

Mardi 8 avril, 19h30

### Ladji Diallo

#### Poils noirs Plumes noires

Conte - dès 6 ans - 7 €

### Théâtre municipal

Mercredi 9 avril, 15h

### Grupo Compay Segundo + Plumes & Paillettes

Musique cubaine - 21 à 34 €

### Lo Bolegason

Mercredi 9 avril, 19h30

### Ladji Diallo

#### Ma Vallée, un truc de fou

Conte - dès 10 ans - 6 à 10 €

### Théâtre municipal

Vendredi 11 avril, 20h30

### Apnée

Lire ci-contre

### Théâtre municipal

Mercredi 16 avril, 15h

### Concerts de Pâques

Lire ci-contre

### Églises de la ville

Du 19 au 27 avril

### Big Mother

Lire ci-contre

### Théâtre municipal

Samedi 26 avril, 21h

### Starting Block

La scène ouverture du Boleg' - Gratuit

### Lo Bolegason

Mercredi 7 mai, 19h

### Étoiles de la danse

Ballet de l'Opéra national du Capitole de Toulouse - 15 à 25 €

### Théâtre municipal

Samedi 10 mai, 21h

## EXPOSITIONS

### Le Louvre s'invite chez Goya

Exposition temporaire

### Musée Goya

Jusqu'au 21 septembre

### Notre-Dame de Paris au siècle de Jaurès

Exposition temporaire

### Centre national et musée

### Jean-Jaurès

Jusqu'au 31 décembre

### Pilar Albarracín.

#### N'êteins pas la flamme

Exposition temporaire

### Musée Goya

Du 12 avril au 28 septembre

## SPORTS

### USCF / Pamiers

Football Régional 3

### Stade du Travet

Samedi 12 avril, 20h

### CMVB / Monaco

Volley-ball féminin Nationale 2

### Gymnase René-Ferran

Samedi 12 avril, 20h30

### Challenge

#### Jean-Louis Bouysset

Tournoi d'escrime organisé par le Cercle d'escrime de Castres, comptant pour le Championnat d'Occitanie en équipe pour les catégories M17 M20 et Séniors

### Gymnase du Travet

12 et 13 avril

### Championnat régional rugby militaire

Organisé par le 8<sup>e</sup> RPIMA

### Borde Basse

Jeudi 17 avril

### CO / Vannes

21<sup>e</sup> journée de Top 14

### Stade Pierre-Fabre

Week-end des 19-20 avril

### Tournoi du Sidobre

Lire ci-contre

### Complexe Borde Basse

Dimanche 20 avril

## ET AUSSI

### Le musée prend soin de vous

Art et sophrologie - Entrée du musée (9 €) ou abonnement annuel au musée (20 €) + séance (9 €)

### Musée Goya

Mercredi 9 avril, 9h-10h15

## Pilar Albarracín. N'êteins pas la flamme.

### PILAR ALBARRACÍN

N'êteins pas la flamme



Exposition du 12 avril au 28 septembre 2025

Courtesy : Pilar Albarracín Galerie Georges-Philippe & Nathalie Vallois, Paris (Fr) - Images © Pilar Albarracín - © ADAGP, 2025

Née en 1968 à Séville, Pilar Albarracín est une artiste qui compte sur la scène de l'art contemporain. Les Castrais ont déjà pu apercevoir une partie de son travail, avec l'installation *Asnería* (2010) présente au musée Goya depuis 2023 et qui revisite la figure de l'âne, chère à Goya. Ils vont pouvoir la redécouvrir avec l'exposition *Pilar Albarracín. N'êteins pas la flamme*. À travers un ensemble d'œuvres ambivalentes, représentatif de ses vingt dernières années de travail, l'artiste dialogue

## Apnée et Big Mother au théâtre

Le 16 avril à 15h, le théâtre municipal accueille la compagnie Le pOissOn sOLuble qui présentera sa dernière création *Apnée*, du théâtre d'images en mouvement à découvrir en famille, dès 6 ans (7 €). Entre illusion et humour absurde, cette représentation picturale et sonore explore un couple emporté par ses rêves dans un lit vertical, qui devient rapidement le théâtre de tensions intimes. La routine cède la place à des aventures imaginaires qui bousculent leur

quotidien et leur relation. Marionnette, arts plastiques, théâtre, magie se mêlent pour offrir un spectacle original et sensible, suscitant réflexion et échanges sur nos réalités.



© Olivier Chassaing

## Trophée du Sidobre : 1 400 enfants

Rendez-vous incontournable du paysage sportif, qui a vu passer des générations de futurs champions, le Trophée du Sidobre revient pour une 28<sup>e</sup> édition, dimanche 20 avril, de 9h à 16h30, sur l'intégralité du complexe de la Borde Basse. "Il y aura une trentaine de clubs et 1 400 enfants, soit 150 à 200 de plus que l'an dernier", note Yoan Bailly, le nouveau responsable de l'école de rugby du Castres Olympique, qui pilote, pour la première fois, l'organisation de ce tournoi. "Mantes-la-Jolie, Aurillac, Égletons, Agen, Perpignan, Carcassonne ou Mauguio, mais aussi le Barcelone Université Club (BUC), nouveau membre du 100% Région, seront présents. Sans oublier 20 autres clubs partenaires comme l'Aviron Castrais, Sor Agout,

avec les œuvres de Goya et des maîtres de l'art hispanique.

Photographe, vidéaste et plasticienne, Pilar Albarracín porte un regard à la fois critique, provocateur et plein d'humour sur la question du folklore de son pays et de la culture populaire et vernaculaire andalouse qui lui a été transmise. Des costumes de flamenco, en passant par la taumachie et l'art baroque ou encore les rituels de la Semaine Sainte, us et coutumes doloristes, elle se réapproprie les codes de l'identité traditionnelle espagnole.

Autour de cette exposition temporaire, le musée Goya vous propose une *rencontre avec Pilar Albarracín* le 12 avril à 15h30, une *visite découverte de l'exposition* par Joëlle Arches, directrice du musée Goya et conservatrice du patrimoine en chef des musées de la Ville de Castres, le 14 juin à 15h, ainsi qu'un concert exceptionnel de Naïma Chemoul, le 14 juin à 20h30, spécialement créé pour l'occasion, qui est un voyage à travers les plus belles chansons des mondes hispaniques, de Cadix à Séville, en passant par Buenos Aires et Mexico.

Après le succès des *Crapauds fous* et de *La Course des géants*, Mélody Mourey est de retour avec sa nouvelle pièce *Big Mother* (20 à 36 €), nommée 5 fois aux Molières 2023, le **26 avril à 21h**.

Entre réalité et fiction, elle aborde la manipulation de l'opinion dans les démocraties ultra connectées et nous embarque dans un polar journalistique palpitant qui nous tient en haleine jusqu'à la dernière seconde.



## attendus à la Borde Basse

*"Mazamet, Lavaur, Gaillac ou Sidobre Montagne."*

Plus de 200 bénévoles seront de la partie pour assurer le bon déroulement de cette grande fête de rugby. Une dizaine de joueurs professionnels du CO participeront à la remise des prix : Trophée Monique Passoni, pour les moins de 8 ans, Trophée Ibrahim Diarra pour les M10 et Trophée Francis Rui pour les M12. Le club qui aura le meilleur classement cumulé remportera le Trophée du Sidobre et celui qui apportera le plus de denrées alimentaires gagnera le challenge solidaire avec Les Restos du cœur, dont la première édition a été remportée, l'an passé, par Lévézou Ségala et Mazamet.

*Restauration et buvette sur place.*

## Concerts de Pâques et Pentecôte

*Les Amis des orgues de la paroisse Sainte-Émilie de Villeneuve organisent quatre concerts autour de Pâques et de Pentecôte. Entrée libre, participation souhaitée.*

► **Dimanche 20 avril à 16h30, à l'église Saint-Jacques de Villegoudou,** le **concert de Pâques**, voix et orgue, avec un accompagnement d'Yves Gourinat, l'organiste titulaire de la paroisse.

► **Lundi 21 avril à 16h30, à l'église Notre-Dame de la Platé,** le **concert du lundi de Pâques**, flûte et orgue, avec Florence Jaud et Frédéric Deschamps.

► **Samedi 26 avril à 16h à l'église Notre-Dame de la Platé,** le trio de trompettes, cornets et orgues **Tuba Consort**.

► **Lundi 9 juin à 16h, à l'église Saint-Hippolyte de Lagriffoul,** le **concert Jeunes talents** du lundi de Pentecôte, avec Antoine Faure à la trompette, Louise Soulet à la clarinette et Yves Gourinat à l'orgue.

## Notre Dame de Paris, une restauration permanente

*Conférence de l'Université pour tous - 5€ pour les non-adhérents*  
**Médiathèque Sidobre**  
**Vendredi 11 avril, 14h30**

## Parole d'artiste avec Pilar Albarracín

*Lire ci-contre*  
**Musée Goya**  
**Samedi 12 avril, 15h30**

## Folklore et hybridation :

*atelier collage et peinture*  
*Stage-atelier - 27 € / enfant*  
**Musée Goya**  
**16 au 18 avril, 14h30-16h30**

## Visite décalée

*Visites guidées proposées par l'association JOC'R - Entrée du musée (9 €) + visite (9 €)*  
**Musée Goya**  
**Samedi 19 avril, 14h30**

## Le musée en 10 chefs d'œuvre

*Visite guidée - Gratuit*  
**Musée Goya**  
**Dimanche 20 avril, 14h30**

## Jean Jaurès et la religion

*Conférence du Centre National et musée Jean-Jaurès présentée par Alain Levy*  
**Auditorium CNMJJ**  
**Vendredi 25 avril, 18h**

## Concert de Fiuminale

*Concert de chants traditionnels corses - 18€ (places en vente à l'Office de tourisme)*  
**Temple**  
**Lundi 28 avril, 20h30**

## Don du Sang

*Lundi de 10h à 15h, mardi et mercredi de 13h30 à 18h30*  
**Parc des Expositions**  
**Du 28 au 30 avril**

## Les talents de Notre Dame

*Organisé par l'ensemble scolaire Notre Dame - Ouvert à tous, entrée 1 € symbolique*  
**Salle Gérard-Philippe**  
**Mardi 29 avril, 18h-23h**

## CINÉMA

*Programmation complète sur :*  
[www.cgrcinemas.fr/castres](http://www.cgrcinemas.fr/castres)



# L'état civil du 16 au 28 février 2025

## Bienvenue à...

- Marie fille de Célia ANDRIEU et de Julien LEON
- Cyrus fils de Isis MAUGEY et de Thomas LOUBET
- Mathilde fille de Suzanne CAHUZAC et de Bruno ESTADIEU
- Amine fils de Stahabou COMBO et de Ambdourahmane HACHIM
- Imed fils de Mélissa AIT-MOUHEB et de Mohammed NOUAR

- Laure fille de Ingrid CILIBERTI et de Arnaud MASSELIN
- Hawa fille de Wassulati OUSSENI
- Aleksei fils de Marjorie LEROY et de Ralph ROY-BELLEPLAINE

## Ils nous ont quittés...

- Michel VERLHAC, 64 ans
- Lucienne BERNARDIN veuve COUZINIÉ, 84 ans
- Maria BRU veuve DOUGADOS, 93 ans

- Jean-Pierre BARTHÉS, 80 ans
- Jean-Paul PUJOL, 74 ans
- Pascale BERTHIAUX épouse ARAGONÈS, 58 ans
- Yvonne VIDAL veuve NOGAROTTO, 97 ans
- Jean SAINT AMANS, 77 ans
- Yvonne CABROL veuve ORTIZ, 97 ans
- Patrick WAVRANT, 62 ans
- Daniel OZOUX, 83 ans

- Jacques MAILHOL, 95 ans

*Ne sont publiés dans la rubrique état-civil en l'application des dispositions de l'article 9 du Code Civil, que les éléments concernant :*

- *L'identité des naissances pour lesquelles le déclarant a donné son accord.*
- *La liste des mariages célébrés en mairie lorsque les époux sont favorables à l'annonce de leur union dans la presse.*
- *L'identité des personnes décédées pour lesquelles la famille a donné son accord.*



### **Parkings souterrains** des Cordeliers et place Soult

 **1h chaque jour**

 **2h les samedis**  
entre 13h30 et 18h30 \*

 **Gratuits tous les jours**  
de 18h30 à 8h le lendemain

Les tarifs en dehors de ces plages restent modérés

**1h15**  **0,20 €**      **2h**  **1,10 €**

\* Valable également aux parkings sur berges et République

## De garde

### Pharmacies de permanence

téléphoner au *serveur vocal*, 0,34€ TTC/min ..... 32 37

consulter le site Internet ..... [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

**Médecin de garde** ..... 116 117

**Infirmières** ..... [www.contactinfirmierliberal.fr](http://www.contactinfirmierliberal.fr)

### Les numéros utiles :

Samu ..... 15

Pompiers ..... 18

Police nationale ..... 17

Appel d'urgence européen ..... 112

Police municipale ..... 05 63 71 58 55

Allô Mairie ..... 05 63 71 58 58

Hôpital ..... 05 63 71 63 71

Clinique du Sidobre ..... 05 63 71 88 88

Centre anti-poisons ..... 05 61 77 74 47

Dépannage gaz ..... 0 800 47 33 33

Dépannage électricité ..... 09 72 67 50 81

Dépannage eau-assainissement ..... 05 63 51 90 90

Chenil ..... 05 63 72 07 66

Déchets et encombrants ..... 05 63 73 51 00

Nouveaux commerces

## Mélissa Tanguy



Auxiliaire de puériculture spécialisée en périnatalité depuis 2021, Mélissa Tanguy intervient au domicile des familles, du mardi au vendredi, pour les accompagner et les soutenir dans leur parentalité. « Cela va des ateliers de portage aux difficultés de sommeil, en passant par l'allaitement et le bien-être pour toute la famille à travers l'utilisation d'huiles essentielles », indique-t-elle.

Réservation par téléphone ou sur [calendly.com/melissatanguy](https://calendly.com/melissatanguy).

### Mélissa Tanguy

192 rue Sœur-Audenet

☎ 06 59 08 33 15

📷 single\_mum\_lib

✉ melissatanguy65@gmail.com

EN BREF

## Des bennes de collecte pour vos déchets végétaux

La campagne de collecte des déchets verts se poursuit jusqu'au 17 avril, avec des bennes disposées sur plusieurs emplacements de la ville afin que chacun y amène ses déchets végétaux. Attention, ce ne sont pas des déchetteries : tout autre dépôt, dans les bennes ou autour, sont interdits.

### ► Lacaze Basse, Rey, Corporal : 7 et 8 avril

Rues du Docteur-Schweitzer, Chanoine-Louis-de-Lacger, Marcel-Paul, avenue de Lacaze-Basse, boulevard Magenta, chemin du Corporal.

### ► Travet, Sercloise, Albinque, Saint-Jean : 9 et 10 avril

Rues de l'Occitanie, Léon-Blum, Jules-Ferry, Auguste-Foures, 6 et 40 rue Gérard-Machet.

### ► Aillot, Bisséous : 11 au 13 avril

Rues d'Aillot, des Lilas, Salvador-Allende, de Savoie, Jean-Moulin, Théron-Perié.

### ► Bisséous, Roulandou, Parc des Expositions : 14 et 15 avril

Rues Louis-Cavaillès, Frédéric-Mistral, André-Montaud, René-Nelli, Georges-Crouzat, Henri-Viguer.

### ► Martinet, Plaine de la Barque, Canteloube, Gourjade : 16 et 17 avril

Rues des Près, Roger-Mompezat, Gourjade, allée des Pins.

## à l'Éphémère

Jusqu'à fin avril

### Le Mohair de Gourjade



Éleveuse de chèvres angora, Crystèle Gourjade utilise leur toison pour produire de la laine mohair et fabriquer des vêtements doux et fins. Chaussettes, gants, écharpes, bonnets, bérêts, ponchos, mitaines, châles... Tout ce qui peut être tricoté est vendu jusqu'à fin avril, du mardi au samedi de 10h30 à 12h et de 14h à 18h, à la boutique éphémère, 8 quai des Jacobins. « Je tente cette expérience surtout pour me faire connaître », explique l'agricultrice de 23 ans, installée à son compte depuis un an.

### Le Mohair de Gourjade

☎ 07 84 35 38 30

🌐 [www.lemohairdegourjade.fr](http://www.lemohairdegourjade.fr)

📷 Le mohair de gourjade 📺 Le mohair de gourjade - ferme pédagogique

EN BREF

## Le CCAS vend du matériel

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) organise une nouvelle vente aux enchères de matériel réformé, dont il n'a plus l'utilité. Soucieux de favoriser son réemploi, le CCAS le propose donc aux enchères sur le site Agorastore.

Les articles seront visibles à partir du 7 avril et la vente se déroulera du 14 avril au mardi 22 avril.

Parmi les objets à acquérir, figurent notamment de la vaisselle, du mobilier - tables, chaises, fauteuils, bureaux, buffets - du matériel de cuisine - armoires stérilisantes, four, lave-vaisselle, chauffe-assiettes - ainsi que divers équipements, comme un défibrillateur, des extincteurs, des téléviseurs, un bac coiffure ou un casque chauffant... La liste complète est consultable sur le site [agorastore.fr](https://agorastore.fr). Pour participer à la vente, il suffit de créer un compte.



## Marché de Noël 2025 : les inscriptions sont ouvertes

Les inscriptions pour candidater au Marché de Noël - Villages des Artisans, Terrasses Gourmandes et restaurateurs places Soult et Jean-Jaurès - sont ouvertes jusqu'au 18 mai. Les dossiers sont disponibles sur [ville-castres.fr](https://ville-castres.fr) à la rubrique Démarches - Spectacles, loisirs et événements. Les propositions reçues sont examinées en commission de sélection afin de garantir la qualité des prestations proposées ainsi que l'équilibre du Marché de Noël.

### UNE BALAFRE MONUMENTALE : QUE D'ACTES MANQUÉS...

De la cacophonie générale née de l'arrêt des travaux de l'A69, on peut retenir le mal de notre siècle : l'inflation législative. Dire tout et rien. Se complaire dans le binaire. Le « pour » sans négociation et le « contre » sans concession. Pour finalement un territoire tout entier balafré...

40 ans à travailler ? Sans doute, mais finalement sans jamais évacuer tous les pavés de la future voie à tracer entre Toulouse et Castres, qu'importe la voie... Avec un projet avancé en grande partie, quel choix offre-t-on au territoire désormais ? Passer en force ? Reboucher « le trou » astronomique ? Un sentiment de gâchis et d'incompréhension, de tous les côtés... Il n'y a pas que le territoire qui est coupé en deux désormais mais bien la population.

« L'ex-député », comme il aime le rappeler sur la porte de son bureau à Lavaur, M. Bernard Carayon hurle à l'incompétence des parlementaires mais n'était-il pas en position jusqu'en 2012 pour clarifier la situation ? Le Maire de Castres annonce qu'il « sentait que les choses pouvaient se retourner jusqu'à la fin » : où était la Ville de Castres quand il fallait la représenter alors que les premiers signaux s'allumaient ? Cette fin de mandat sonne définitivement comme une fin de règne. Ne reste qu'un territoire fracturé incapable de pousser ensemble dans la mêlée. C'est triste mais aucune fatalité : l'espoir renaîtra...  
Dr Guillaume Arcese, Caroline Viala, Sophie Nicolau-Guillaumet, Pierre Clanet

### DES DÉCISIONS ABSURDES ET COÛTEUSES !

A69 : l'illégalité confirmée par le tribunal administratif qui a suspendu l'autorisation environnementale, reconnaissant l'absence de nécessité impérative. Atosca admet que la moitié des terrassements ne sont pas faits. On nous dit que les ouvriers se retrouvent sans emploi en oubliant qu'il s'agit de contrats précaires. Et M. Bugis persiste à défendre cette autoroute inutile, hors de prix, et critique la loi... qu'il voudrait réécrire quand elle ne l'arrange pas ! Les responsables sont ceux qui ont commencé les travaux sans attendre que les recours en justice soient instruits. C'est le préfet et l'Etat qui doivent maintenant sortir par le haut en mettant en œuvre les aménagements nécessaires de la RN 126 : besoin de sécurité, confort des usagers et entreprises, ceci en sauvegardant les terres agricoles et la biodiversité.

Golf de Gourjade : 280 k€ jetés par la fenêtre ! car après avoir payé une étude abandonnée, la mairie relance un nouvel appel d'offres, sans attendre le jugement sur la légalité du projet. Un mépris total de l'argent public !

Nous refusons cette gestion irresponsable et continuerons à défendre une alternative écologique et démocratique pour Castres !

Castres Écologique et Solidaire - [www.castresecologiquesolidaire.com](http://www.castresecologiquesolidaire.com)

### L'A69, LA NÉBULEUSE

Le 25 février 2025, le Tribunal administratif de Toulouse prononce l'arrêt immédiat des travaux de l'A69 pour « absence de raison impérative d'intérêt public majeur ». Cet arbitrage est aberrant, militant et idéologique ! Cette décision partisane entrave la volonté de développement économique, empêche toute potentialité de réindustrialisation, sacrifiant l'emploi local dont notre commune de Castres a besoin. Est-ce que le sort de l'A69 réside uniquement dans les actions des parlementaires (sauf une) du Tarn ? Seront-ils capables de défendre ce dossier face à une meute d'associations qui se prétendent d'intérêt public sans oublier les écolo-islamo-gauchistes qui prônent une écologie punitive et dévastatrice. Loin d'être un simple aménagement routier, l'A69 répond à une véritable nécessité d'aménagement du territoire, même si tout n'est pas parfait comme le prix du péage. Je soutiendrai et appuierai toutes les procédures qui pourront être engagées pour la réalisation de l'A69. Notre commune de Castres s'asphyxie, donnons-lui une voie pour l'oxygéner à nouveau !

Virginie Callejon, conseillère municipale RN

### FAIRE TAIRE LA SCIENCE POUR NE PLUS ENTENDRE.

Notre culture scientifique prend racine il y a bien longtemps dans la Grèce Antique où les philosophes avaient déjà compris que la Terre était ronde. Au gré des obscurantismes divers, elle est redevenue plate, tantôt au centre de l'Univers, à présent reléguée aux marges de la Galaxie. Et demain, comment notre planète sera-t-elle regardée ? En danger, comme l'annoncent les scientifiques du GIEC, par un réchauffement climatique en cours, ou comme un puit de pétrole à ciel ouvert nourrissant l'avidité humaine incarnée par Trump ? En France, les agences climatiques, le code de l'environnement sont attaqués, au point de vouloir changer des lois protectrices. On préfère terminer un projet d'autoroute toxique qu'il ne fallait juste pas commencer. En protégeant la science, nous protégeons notre avenir.

Stéphane Deleforge, élu écologiste.

<http://lecolocastres.ouvaton.org>

### A 69

L'accident de parcours que connaît aujourd'hui l'A69 nous renvoie à des décennies d'amateurisme et de couardise de nos gouvernants et parlementaires.

Chacun constate que la décision prise dans les années 2000 de réaliser l'A69, ne devait déboucher sur une réalité que près de 30 ans plus tard.

Dans quel autre pays que le nôtre faut-il 30 ans pour aménager 36 kilomètres de voie de circulation ?

Pour un observateur de bon sens, il est incompréhensible qu'après avoir validé un tel projet, l'État s'acharne à en compliquer à l'envi la concrétisation.

D'abord en allongeant et en compliquant, de manière compulsive, les procédures, en multipliant les étapes, et, chemin faisant, en ajoutant des formalités et obstacles qui n'existaient pas au départ. De concertations en débats, d'études en enquêtes, de déclarations en autorisations, de réarbitrages en confirmations, rien ne nous aura été épargné, et surtout pas l'hésitation perpétuelle et la tentation permanente du reniement des décisions antérieures. Ce sont bien autant de lois, de décrets, de règlements, émanant du Parlement ou du Gouvernement, qui sont venus entraver et retarder le déroulement de ce projet.

Puis c'est en cédant de manière réitérée aux lobbies écologistes européens que l'État a accepté de restreindre puis d'annihiler le droit d'aménager notre territoire national.

On ne compte plus les restrictions au droit d'aménager, les contraintes, les conditions, les interdictions contenues dans le droit français.

Ce sont bien autant de lois, de décrets, de règlements, émanant du Parlement ou du Gouvernement, autant de directives européennes transposées dans le code de l'environnement qui sont venues fragiliser un projet pourtant reconnu d'utilité publique.

Comment ensuite s'étonner de voir des juges appliquer l'une de ces innombrables restrictions et finalement annuler l'une des innombrables autorisations qu'il avait fallu obtenir ?

De l'espoir, il y en a toujours, de voir l'A69 terminée, sous réserve cependant que dirigeants politiques et juges retrouvent *illico* leur bon sens.

Faute de quoi l'A69 deviendra une friche autoroutière et tous les projets futurs de quelque envergure (routiers, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires, commerciaux, industriels, de loisirs, sportifs, sanitaires, agricoles...) seront sacrifiés et ensevelis, avec nos espoirs de développement.

La Majorité municipale.



# EIFFAGE

## ROUTE

- TRAVAUX PUBLICS • ROUTES • VRD • BATIMENT
- GENIE CIVIL • ASSAINISSEMENT
- ACCES HABITATIONS

*Etude et devis personnalisés gratuits*

ZI de Mélou - 72, Rue de l'Industrie  
CS 80513 - 81115 CASTRES Cedex

Tél. **05 63 59 21 76** - Fax : 05 63 72 17 48



# Cabrol Élagage

Le savoir-faire d'un technicien forestier  
À CASTRES

Un arboriste grimpeur et son équipe à votre service, pour vos travaux d'élagage et d'abattage.

TAILLE DE HAIE - DÉBROUSSAILLAGE EN SERVICE À LA PERSONNE

**05 63 35 55 19 - 06 14 31 61 86**



## SIGNOVERT

PÂTISSIER - CHOCOLATIER  
GLACIER - CONFISEUR  
SALON DE THÉ

5, rue Émile Zola - Castres  
05 63 59 21 77  
patisseriesignovert@live.fr



Partenaire



**NEUFS & OCCASIONS**

**05 82 95 60 00**

*Le plus grand choix au meilleur prix*

MULTIMARQUES

[sndiffusion.fr](http://sndiffusion.fr)

Essences, Diesels, Électriques & Hybrides  
ICI, C'EST VOUS QUI CHOISISSEZ



**8 AGENCES : ALBI, TOULOUSE, MONTAUBAN, CAHORS, CASTRES, & CARCASSONNE**

Au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer

AIDES  
FINANCIERES  
PUBLIQUES



DEPUIS 1997

# ABRIAL

## ACCES ETAGES



- ▶ MONTE ESCALIER
- ▶ MONTE-CHARGE
- ▶ ASCENSEUR DE MAISON



handicare

**05 63 98 51 17**

# **SAGELEC** arrigues

**ÉLECTRICITÉ • CHAUFFAGE • CLIMATISATION**

**SAGELEC est à votre écoute**  
**Devis sur simple demande**

**Électricité Générale**  
**Professionnel et Particulier**  
**Domotique**  
**Borne de Charge**  
**Chauffage et Climatisation**

**[contact@sagelec-castres.fr](mailto:contact@sagelec-castres.fr)**  
**06 17 27 02 31 / 05 63 59 75 13**

